

# 'Alliance Nationale

ORGANISME SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Deschamps Rvd. A. 114  
595 St-Denis

*Vincit Concordia Fratrum*

Vol. XVII, No 12

Montréal, Décembre 1911.

50 cts par an.



M. Adéodat Boileau, N. P.  
ancien gérant du "Courrier de l'Ouest",  
à Edmonton, directeur gérant de  
l'"Imperial Agencies."

## LES NOTRES DANS L'OUEST

Nous nous faisons un plaisir de reproduire la photographie de trois de nos distingués sociétaires de l'Ouest, membres du cercle Edmonton, No 151.

Comme on peut le voir, ces trois confrères occupent des positions sociales très en vue, à Edmonton et l'Alliance Nationale est heureuse de les compter au nombre de ses membres, car leur adhésion à notre société est certainement le meilleur gage de la confiance qu'elle inspire à nos compatriotes de l'Ouest.



Hon. P. E. Lessard, M. P. P.  
ancien ministre dans le cabinet Rutherford,  
député provincial du comté de  
Pakan, Alberta Est, président de  
l'"Imperial Agencies".



M. Léonidas Savard  
ancien agent des Terres de la Couronne,  
à Edmonton, secrétaire-trésorier de  
l'"Imperial Agencies."

## CREATION D'UN FONDS DE SECOURS

Nos lecteurs se rappellent, sans doute, que lors de la dernière Convention, S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal, suggéra, à notre Conseil Général, de créer un "fonds spécial" qui pourrait aider les affligés ainsi que les oeuvres sociales religieuses et nationales. Cette suggestion fut même, de la part du comité d'Initiative, l'objet d'une proposition conçue dans ces termes:

"Qu'un fonds appelé: FONDS DE CHARITE, soit établi et administré par le Bureau Exécutif et qu'une contribution volontaire d'un sou par mois, soit demandée de chaque membre et perçue par le trésorier de chaque cercle qui en fera rapport mensuellement au Bureau Exécutif, ce dernier devant faire rapport lui-même de l'administration de ce fonds de charité, à chaque convention."

Inutile d'ajouter que cette proposition fut adoptée d'emblée pas la Convention.

Se conformant au vœu du Conseil Général, le Bureau Exécutif a nommé un comité spécial pour étudier cette question et voici la solution pratique qu'il recommande: A partir de janvier prochain, les sociétaires qui le voudront, verseront au trésorier de leur Cercle ou au percepteur de leur B. P., la modique somme d'un sou par mois de ce chef.

Les cercles et bureaux de perception ont reçu dernièrement une lettre circulaire leur donnant toutes les explications nécessaires sur la création de ce "fonds de secours", et le B. E. espère que

être composé de vos confrères les plus dévoués, les plus actifs, les plus persévérants. L'activité, l'honnêteté, l'esprit d'entreprise sont nécessaires aux têtes dirigeantes, dans quelque milieu que ce soit.

1912 sera une année de convention et votre cercle aura, suivant la louable coutume des années passées, la tâche d'augmenter notablement son effectif, s'il désire contribuer à accroître le progrès général de l'Association.

Ce n'est pas tout. La convention devant avoir lieu, l'an prochain, aux Etats-Unis, pays classique des succès grandioses, notre effort devra être plus considérable que jamais si nous voulons figurer quelque peu et faire honneur au nom **Canadien**.

N'acceptez donc pas, pour officier, le premier venu. Faites un choix judicieux et pour le bien de tous.

L'élection des officiers a lieu à la première assemblée régulière de janvier dans les cercles (Art. 135) et le 3ème mardi de janvier dans les bureaux de perception (Art. 389 des statuts).

## ENCYCLOPEDIE

Une des plus sages et des plus originales mesures de la Constituante fut la création pour les contestations entre maris et femmes, entre parents et enfants, entre membres de la même famille, de ce qu'on appela les "arbitres de la famille". C'était un conseil composé seulement d'amis, de parents, de voisins, et qui était destiné à éviter à certains débats d'être portés devant les tribunaux.

## LES PROCHAINES ELECTIONS

Sociétaires, réfléchissez, dès maintenant, aux officiers que vous devez mettre à la tête de votre cercle durant l'année qui va commencer.

Comprenez bien qu'un comité de régie doit

tous se feront un devoir de répondre gracieusement à son appel.

Songez que vous êtes mutualiste, c'est-à-dire enrôlé dans ce groupe d'hommes qui s'appliquent à combattre la misère sous toutes ses formes et vous ne pourrez refuser votre obole. D'ailleurs, Salomon n'a-t-il pas dit que l'homme bienfaisant se fait du bien à lui-même et n'avez-vous pas éprouvé maintes fois la profonde vérité de cette admirable parole?

## L'ALLIANCE NATIONALE

### A TRAVERS LES CERCLES

#### CERCLE JEANNE D'ARC, No 53.

Jeu de nuit, le 9 novembre dernier, le Cercle Jeanne d'Arc, No 53, donnait un magnifique dîner à la salle Stanley.

Au-delà de quatre cents personnes répondirent à l'invitation des organisateurs, et à voir les toilettes brillantes des invités, on pourrait dire que l'élite de la société s'y était donné rendez-vous.

Dès huit heures et demie, les spacieuses salles du Stanley étaient déjà remplies, et il devint nécessaire d'organiser deux séries de parties de cartes. La première série commença vers neuf heures, et l'on se mit résolument à l'oeuvre pour gagner les premiers trophées. Les joueurs rivalisaient d'attention et d'adresse pour gagner les magnifiques prix qui, placés sur l'estrade contribuaient à exciter davantage par leur richesse, leur beauté et leur éclat, l'ambition légitime des pacifiques concurrents.

Au cours de cette partie vivement contestée, c'était vraiment un joli coup d'oeil de voir évoluer, d'une table à l'autre, cette foule si grande, et sans confusion aucune, sous l'habile direction de M. J. E. Pilon, président du sous-comité du cercle.

Pendant ce temps, dans la vaste salle d'amusements, de nombreux et jolis groupes aux gais minois, se laissaient bercer d'une douce harmonie aux sons joyeux et entraînants de l'orchestre Boucher qui fit de la belle musique, et qui fut, à plusieurs reprises, vivement acclamé.

La distribution des prix eut lieu vers onze heures et demie aussitôt que la deuxième série fut terminée, et les noms des heureux gagnants furent proclamés dans l'ordre suivant:

7 parties gagnées: 1er prix, Madame E. Brassard; 2me prix, Mme P. Léveillé; 3me prix, Mlle Evelina Corsin.

6 parties gagnées: Dames: 1er prix, Mlle Alice Perrier; 2me prix, Mme I. Moreau; 3me prix, Mme O. Bruneau; Messieurs: 1er prix, M. Thos. P. Oakes; 2me prix, F. C. Roberge; 3me prix, M. Avila Favreau.

5 parties gagnées: Dames: 1er prix, Mlle Alexina Lacombe; 2me prix, Mme T. Beauré; 3me prix, Mlle Mimmi St. John; Messieurs: 1er prix, M. R. Lefavre; 2me prix, M. P. E. Plante.

4 parties gagnées: Dames: 1er prix, Mlle F. Leclair; 2me prix, Mlle A. Vaillancourt; Messieurs: 1er prix, Paul Emile Gobeil; 2me prix, M. J. R. Raymond.

3 parties gagnées: 1er prix, Mme P. Chouinard; 2me prix, Mlle G. Lafond; Monsieur A. Langlois.

2 parties gagnées: prix, Mlle Blanche L'Archevêque; prix, M. N. Gauvreau. 1 partie gagnée: prix, Mlle Aurore Therrien; prix, M. J. A. Allaire.

Prix de consolation: Madame E. Labadie; M. Martin Roy.

Le prix de présence consistant en un \$5.00 d'or a été gagné par M. A. Lapointe, membre du Cercle Jeanne d'Arc.

Le secrétaire du comité d'organisation, se faisant l'interprète de ses confrères du cercle, remercia chaleureusement les assistants d'être venus en aussi grand nombre encourager une oeuvre sociale de première importance: il fit

ressortir clairement les avantages d'une mutualité bien comprise et de l'abnégation qui anime ceux qui essaient d'en répandre les bons effets au sein de nos populations. Puis, des sentiments de gratitude furent exprimés à M. J. E. Brassard, gérant de banque et directeur de l'Alliance Nationale, qui a bien voulu se soustraire à ses nombreuses occupations pour venir présider cette soirée, qui était sous son distingué patronage. Les personnes généreuses qui ont donné des prix ne furent pas oubliées, et les remerciements qui furent exprimés en leur faveur furent accueillis avec enthousiasme.

Les trente prix qui furent distribués ont été offerts par les donateurs suivants: Cercle Jeanne d'Arc, No 53, de l'Alliance Nationale, \$5.00 en or; M. J. W. Harris, \$5.00 en or; M. J. E. Brassard, magnifique horloge en bronze; M. C. A. Daigle, M. D., riche lampadaire à l'électricité; J. D. Viau, plateau en argent; M. T. A. Gauthier, 2 prix: un bronze et un album musical; M. P. Desforges, jolie horloge; M. A. O. Desforges, bronze; M. Arthur Charbonneau, parapluie à pommeau d'or; M. Achille Langlois, une paire de bottines valant six dollars; M. Eugène Sauvageau, un chèque; M. Thos. P. Oakes, blouse brodée doublée en soie; M. A. Drainville, une douzaine de photographies valant cinq dollars; M. A. Chaussé, riche sacochette en cuir pour dame; M. J. E. Pilon, 2 prix: canifs en ivoire avec étuis; l'échelon A. N. Brodeur, jardinière; M. H. Denommée, portrait au pastel valant cinq dollars; M. Mme Alp. L. Auger, boîte à ouvrage; M. Alexandre Deschamps, couteaux et cuillères en argent; M. J. D. Rochon, pot à tabac en verre orné; MM. Letendre et Fils, une épargne; M. Ed. Mondehord, assiette en verre coupé; M. Ludger Gravel, deux pipes; M. Nap. Brisebois, ouvrages canadiens de Ferland; MM. Martineau et Frère, 100 cartes de visite pour dames; MM. Paradis, Vincent et Cie, 100 cartes de visite pour messieurs; Mme N. E. Gobeil, 2 prix: porte bouquet et service à noix.

Après la distribution des prix, des rafraichissements furent servis, et l'on s'amusa avec entrain jusqu'au moment du départ, où chacun se sépara heureux et content d'avoir passé une agréable soirée, et d'avoir participé en même temps à l'expansion d'une oeuvre à la fois philanthropique et nationale.

Le comité d'organisation de cette belle fête qui fut un véritable événement social, se composait de MM. Arthur Charbonneau, président; Dr C. A. Daigle, vice-président; N. Eudore Gobeil, secrétaire; Jos. Gauthier, trésorier; Napoléon Brisebois, assistant-trésorier; J. D. Viau, A. Favreau, A. O. Desforges, S. L. Auger, T. Dépatie, Alex. Deschamps, H. Martineau, J. P. Doyon, Edmour Pilon, G. Bériard, Alcide Chaussé, J. D. Rochon, Ed. Mondehord, J. R. Raymond et J. W. Brasseur.

#### CERCLE BRUNAULT, No 234

Le 12 novembre dernier, avait lieu à la salle publique de Manseau, P. Q., un splendide banquet offert par le cercle Brunault. L'organisation de ce banquet, qui était due, en grande partie, à M. H. Bergevin, président du cercle, ainsi qu'à MM. P. Lemay et A. Kirouac, n'a rien laissé à désirer.

La salle magnifiquement décorée, et les tables mises avec un goût parfait étaient vraiment ravissantes et invitantes, aussi tous les membres s'étaient-ils fait un devoir d'être présents. Après le souper, les convives eurent le plaisir d'entendre de jolis petits discours appropriés à la circonstance.

M. le président en quelques mots bien choisis, remercia les membres de la grande confiance que le cercle lui a toujours témoignée et dit qu'il sera toujours heureux de donner son temps et ses services pour une aussi belle association. Il remercia aussi MM. Hébert et Ouellette, de St-Léonard, et leurs dames, d'avoir bien voulu accepter l'invitation et d'être venus rehausser l'éclat de cette petite fête par leur présence, enfin, il remercia les dames et les messieurs qui lui ont prêté leur concours pour l'organisation de ce banquet. Ensuite vint le tour de M. Hébert, président du Cercle de St-Léonard, de M. J. A. Savoie, de Manseau, et de M. Ouellette, secrétaire du cercle de St-Léonard, qui tous surent captiver l'attention, et égayer l'assistance.

M. et Mme Emery Daigle avaient organisé une partie de euchre, qui eut lieu immédiatement après le souper. Cette partie fut jouée avec beaucoup d'entrain, et les prix furent gagnés par les personnes suivantes: Côté des dames: Prix d'honneur, Mme Joseph Chabot, et prix de consolation, Mlle I. L'Heureux. Côté des messieurs: Prix d'honneur, M. W. Roux, et prix de consolation, M. H. Bergevin. Cette petite fête intime a obtenu un succès complet et tous se sont séparés en se promettant de revenir l'an prochain.

#### CERCLE LAURIER, No 300

Le Cercle Laurier, No 300, a donné, le 15 novembre dernier, son banquet d'huitres annuel. C'est bien le cas de dire que ce furent de joyeuses agapes fraternelles et jamais réunion d'amis à notre connaissance ne fut plus agréable et mieux réussie.

Les organisateurs ont lieu de se féliciter du succès de cette fête à tous les points de vue.

Le Bureau Exécutif de l'Alliance Nationale était représenté par MM. Geo. Monet, Secrétaire général, Dr J. A. Lapierre, Directeur, et Charles Duquette, Inspecteur en chef.

Après avoir dégusté les savoureuses huitres servies à profusion et arrosées d'excellent sauternes, les joyeux convives mis en verve, engagèrent une agréable causerie, tout en fumant les cigares de choix gracieusement mis à leur disposition.

M. G. A. Lafontaine, le dévoué président du cercle, remercia ensuite ses hôtes d'avoir répondu à l'invitation du cercle et pria les délégués de l'Exécutif de bien vouloir adresser la parole à l'assemblée. Ces derniers, à tour de rôle firent de jolis et pratiques petits discours, démontrant la nécessité de l'existence d'associations comme l'Alliance Nationale et tout le bien qu'elle sont appelées à faire parmi nos compatriotes.

M. Tancrede Lachance, président du Cercle Content, No 173, ainsi que M. le Dr J. E. Gagné et J. C. Gagné, parlèrent aussi dans le même sens et l'on se sépara à une heure avancée, chacun emportant de cette réunion une excellente impression et le meilleur souvenir.

Nous avons remarqué dans l'assistance, MM. Jos. Archambault, Jos. Labrecque, F. Mallette, Alex. Moquin, Alb. Poirier, W. Morisson, Jacques Villeneuve M. O. Paquette, D. Rousse, Arm. Larue, Notaire Doré, J. Desrochers, J. Descoteaux, S. Dubord, P. Morin, Alf. Nugent M. Baril, J. Tranquille, E. Perreault, Roméo Bernard, W. Champoux, H. Laberge et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

**NOEL ! NOEL !**

Voilà revenu le jour béni où il est donné à l'humanité d'entendre des voix d'anges chanter des cantiques célestes.

Malheureux, O combien! ceux qui ne les entendent point.

On les entend ces voix au Canada, plus qu'en maint autre pays; c'est une faveur divine qui n'est pas sans comporter pour nous de bien grandes obligations.

Se laisser remuer par de tels concerts, c'est d'un dilettantisme mystique dont le paganisme lui-même s'honora à l'égard de voix aériennes qu'il entendit parfois en certains pays de montagnes.

Faire chorus avec les anges, c'est d'un enthousiasme musical qui n'est peut-être pas sans quelque pensée d'orgueil chez l'homme, "ce dieu tombé qui se souvient des cieux."

Nous laissons aux Ecritures — qu'est-ce à côté de l'imprimerie? — de réciter le mystère ineffable de cette nuit de Bethléem qui fit chanter les grandes orgues du ciel.

Nous laissons aux choeurs des différentes églises d'associer la voix de l'humanité à l'écho dix-neuf fois séculaire de ce concert unique dans les annales de l'éternité.

Nous laissons à la chaire sacrée de commenter les paroles de ce cantique de Noël qui inspirera tous les choeurs d'église.

Qu'il nous soit seulement permis, à nous profanes, de dire que dans l'unité de son énoncé, le "Gloria in excelsis Deo" prescrit par ce cantique doit se compléter du "Pax in terra hominibus bonae voluntatis".

En ce jour de sentiment religieux et de trêve politique — pourquoi sont-ils si rares? — nous osons faire nôtres, comme confession publique de notre foi religieuse et sociale, ces paroles mêmes des anges:

"Noë! Noë! Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!"

**LE JOUR DE L'AN**

Si le jour de l'an est un jour de joie pour beaucoup, surtout pour les enfants, c'est un jour qui est devenu bien fatigant et bien onéreux pour d'autres. J'admire le principe de se rappeler au moins une fois par an à des parents, des amis, que les affaires ou les distances empêchent de fréquenter plus souvent; mais, le jour de l'an a son utilité et son agrément; mais à côté de cela, que de petits ennuis et de dérangements forcés, suivant la situation que l'on occupe. Dès le matin vous mettez la main à la poche et voyez avec regret le fruit d'une partie de votre labeur s'échapper pour une question d'habitude, et cette autre coutume ennuyeuse d'écrire, d'envoyer des cartes, de rendre des visites, toutes sortes de conve-



E. G. DAGENAIS, Md. F.  
Cercle Lambert Closse,  
No 348.



ROMEO DAIGLE, Sb. P.G.  
Cl. Leclercville, No. 359.



M. CHS DAUNAIS,  
Cercle Sacré-Coeur, No 6



T. COLLETTE, Trés.  
Cercle La Fontaine, No 206

nances qui rendent cette journée insupportable quand elle devrait n'être qu'une journée de joies familiales. Néanmoins, ce jour-là le coeur est plus ouvert, on embrasse ses enfants, sa femme, et l'on serre la main aux vrais amis avec plus de joie que de coutume, c'est une sorte de préparation à l'avenir pour la durée d'un an.

**LISTE DES PROPOSEURS DES MEMBRES ADMIS DURANT OCTOBRE 1911.**

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
E. G. Dagenais, Cl. Lambert Closse		348 12
Roméo Daigle, Cl. Leclercville		359 8
Charles Daunais, Cl. Sacré-Coeur		6 6
T. Colette, Cl. LaFontaine		206 5
J. W. Chiasson, Cl. La Tuque		338 4
J. E. Rondeau, Cl. Champlain		108 3
Georges Ravary, Cl. de Lorimier		112 2
L. P. St. Louis, Cl. Bruchési		135 2
J. O. Duquette, Cl. La Salle		107 2
Ed. Fréchette, Cl. St-Pierre		8 2
Jos. Blais, Cl. Préfontaine		339 2
O. Valois, Cl. N.-D. de Grâce		342 2
A. Drouin, B. B. St-Narcisse		265 2
J. R. Dostaler, B. P. St-Narcisse		265 2
Jos. A. Lapiere, Cl. Sacré-Coeur		6 1
Oliva Charbonneau, Cl. Sacré-Coeur		6 1
J. A. Archambault, Cl. St-Pierre		8 1
Edmond Dugas, Cl. Joliette		17 1
Elzéar Lessard, Cl. St-Velier		20 1
L. D. A. Gauthier, Cl. St Guillaume		50 1
C. A. Daigle, Cl. Jeanne d'Arc		53 1
Jos. G. Robert, Cl. Montebello		55 1
L. E. Carpentier, Cl. St-Pie		68 1
N. Henri Tardif, Cl. St-Casimir		82 1
Donat Milard, Cl. Richelieu		102 1
P. H. Bédard, Cl. Champlain		108 1
Albert Fullum, Cl. Lévis		109 1
Léon Désautels, Cl. de Lorimier		112 1
J. U. Trudel, Cl. St-Tite		119 1
Ernest Gratton, Cl. St-Jean-Baptiste		149 1
A. S. Piédalue, Cl. Taché		154 1
W. Aumais, Cl. Taché		154 1
J. A. A. Leclair, Cl. Verdun		160 1
F. X. Taillon, Cl. Limoilou		168 1
I. Fouquet, Cl. St-Stanislas d'Ascot		200 1
J. B. Morin, Cl. St-Stanislas d'Ascot		200 1
J. W. Laforte, Cl. Lafontaine		206 1
H. A. Quintal, Cl. Viger		227 1
Oscar Allard, Cl. Fabre		229 1
Ls. Johnson, Cl. Laflamme		243 1
Oréus Pérusse, Cl. Mercier		271 1
R. Dépatie, Cl. Arsène		327 1
R. Aumais, Cl. Laporte		332 1
G. H. Martineau, Cl. Laporte		332 1
N. Philbotte, Cl. Chateaubriand		333 1

PROPOSEURS	CERCLES	No Nombre
Art. Lepage, Cl. Cadillac		337 1
J. B. Savard, Cl. La Tuque		338 1
O. Greffard, Cl. La Tuque		338 1
J. O. Riberdy, Cl. La Tuque		338 1
J. S. Dupéré, Cl. Préfontaine		339 1
J. P. A. Bélanger, Cl. Guay		341 1
J. N. Garceau, Cl. Lavallée		343 1
Zénon Paquin, Cl. La Pérade		347 1
Louis Paquet, B. P. Baillargeon		52 1
Rév. J. A. Gervais, B.P. St-Wilfrid		73 1
H. Trudel, B.P. St-Narcisse		265 1

**UN RECRUTEUR DISTINGUE**



M. GEO. MORAND  
B. P. Almaville, No. 293.

**NOTRE SITUATION FINANCIERE SOUS LE REGIME FRANCAIS**

En 1754, on construisit en Canada 10 navires de 40 à 100 tonnes. Le commerce avec la France employait 30 navires appartenant à des marchands de la Rochelle. En 1759, le Canada exporte en chiffres ronds:

Pelletteries	\$450,000
Huile de marsouin	50,000
Farine et pois	50,000
Bois	30,000

\$580,000

Et les dépenses du pays s'élevaient à \$5,000,000. Il est vrai que l'année était désastreuse à cause de la guerre, mais en temps ordinaire les frais d'administration étaient d'environ \$1,000,000.

À la louange de nos ancêtres, cependant, il ne faut pas oublier qu'ils découvrirent une grande partie du continent, qu'ils se mirent en relations d'affaires avec presque toutes les tribus sauvages qui l'habitaient et que sous un autre système de commerce et d'industrie, le pays de la Nouvelle-France aurait pu prendre des proportions plus considérables.

Ne dépensez pas votre argent avant de l'avoir gagné.

**GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT**  
Du 1er janvier au 31 mai 1912

**ARRETE DU BUREAU EXECUTIF**

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le premier janvier et se terminera le 31 mai 1912 inclusivement.

**Droits d'entrée**

Art. 1.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants:

\$ .50 pour un certificat de participation de . . . . .	\$ 500.00
1.00 pour un certificat de participation de . . . . .	1000.00
2.00 pour un certificat de participation de . . . . .	2000.00
3.00 pour un certificat de participation de . . . . .	3000.00

(b) L'honoraire d'examen doit être payé au Médecin-examineur au taux fixé par les statuts, art. 175.

(c) Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades est supprimé.

**Récompenses offertes par le Bureau Exécutif**

Art. 2.—(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant ce concours.

**Prix d'Honneur**

(2) En outre des \$2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, les prix suivants seront accordés:

(a) A tout proposeur de 3 membres, un volume de littérature canadienne;

(b) A tout proposeur de 5 membres, un pendant de montre (fob) ou une épingle à cravate, (au choix du proposeur);

(c) A tout proposeur de 8 membres, un médaillon en or aux armes de la Société;

(d) A tout proposeur de 10 membres, une paire de boutons de manchettes, aux armes de la Société;

(e) A tout proposeur de 12 membres, une chaîne de montre en or;

(f) A tout proposeur de 15 membres, une bague en or, aux armes de la Société;

(g) A tout proposeur de 20 membres, une montre en or.

Nul ne peut recevoir plus d'un prix d'honneur.

Art. 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faut:

10. Que tout proposeur présente et fasse admettre ses candidats dans le cercle ou le bureau de perception auquel il appartient;

20. Que les nouveaux membres admis acquittent deux contributions de la manière et au temps prescrits par les statuts de la Société.

**Prix de Cercle**

Art. 4.—Il sera accordé aux cercles un billet de passage de première classe, aller et retour, du siège d'affaires du cercle à Woonsocket, R. I., pour chaque 25 membres que le cercle aura fait admettre durant ce concours.

Art. 5.—Ne seront comptés pour l'adjudication de ce prix que les membres qui auront acquitté deux contributions avant le 1er juillet 1912,

**Conditions diverses**

Art. 6.—Les fondateurs de cercle ou de bureau de perception, ainsi que les membres agrégés par lettre de sortie, ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté.

Art. 7.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours. Les cercles et les bureaux de perception qui bénéficieront de leur aide seront, par le fait, hors concours, ainsi que leurs membres, pour tous les nouveaux membres qu'ils recruteront et feront admettre pendant cette période.

Art. 8.—Les cercles et les bureaux de perception devront faire rapport des résultats qu'ils auront obtenus dans ce concours, spécifiant les noms et prénoms des candidats admis, ainsi que les noms des proposeurs; ce rapport devra être transmis à l'inspecteur en chef, avant le 10 juillet 1912, à défaut de quoi, ils pourront être déclarés hors concours.

G. MONET,

Sec.-Gén.

**NOUVEAUX CERCLES**

Cercle Leclercville, No 359. — Institué à Leclercville, comté de Lotbinière, le 23 d'octobre 1911, par C. Duquette, inspecteur en chef et organisé par M. J. E. O. Béliveau, organisateur.

Officiers: Chapelain, Rév. Eugène Hudon, Sb. P. G., Roméo Daigle; Prés., J. E. P. Parrot; V.-P., Arthur Auger; S.-A., J. H. Lemay; Trés., J. H. Lemay; Médecin-Ex., Dr W. Laberge; Comm., Daniel Laliberté, et Introd., Henri Marcotte.

Cercle De Tracy, No 360. — Institué à Montréal, le 2 novembre 1911, par M. Chs Duquette, inspecteur en chef et organisé par M. J. E. Arnaud, organisateur.

Officiers: Chapelain, . . . . .; Sb., P. G. G., M. Georges Labrèche, père; Prés., Gilbert Tassé; Vice-P., Henri Harnois; Sec.-A., J. A. Guibault; Trés., Léopold Laroque; Méd.-Ex., Dr J. M. Aumont; Comm., Jos. Châles, et Introd., Amédée Chevrier.

Cercle St-Claude, No 361, institué à St-Claude, comté McDonald, Manitoba, le 19 novembre 1911, par M. G. H. Vaillancourt, R. P. P. G., et organisé par ce dernier.

Officiers: Chapelain, Rév. Père Joseph; Sb. P. G., et Md.-Ex., J. T. O. Saucier; Prés., C. J. H. Arbez; V.-P., E. A. Bazin; Sec.-A., H. H. Fortin; Trés., H. H. Fortin; Comm., Art. Jobin; Introd., Ed. Tissot.

**NOUVEAUX BUREAUX DE PERCEPTION**

B. P. Fortierville, No 302. — Organisé à Ste-Philomène de Lotbinière, par M. J. E. O. Béliveau et installé le 3 d'octobre par M. C. Duquette, I.C.

Officiers: Comité de surveillance, MM. Sévérin Demers, prés.; Cléophas Jacques et Alphonse Jacques. Percepteur, M. Delphis Lemay. Méd.-Ex., M. A. Lafond, M.-D.

B. P. St-Hermas, No 304, organisé à St-Hermas, comté des Deux-Montagnes, par M. Damase Darveau, organisateur, et installé le 10 novembre 1911, par M. J. E. A. Arnaud, organisateur.

Officiers: Comité de surveillance, M. Mathias Lafond, président, et MM. Art. Guibault et Hermas Paiement.

Percepteur, M. J. B. Filion. Méd.-Ex., P. E. Payer.

**CONDOLEANCES**

Les cercles ci-après ont adopté des résolutions de condoléances en faveur des personnes suivantes:

Cercle St-Paul, No 26. — A la famille d'Anacllet Charland, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cercle St-Louis, No 44. — A la famille J. A. Brault, à l'occasion de la mort de ce dernier.

Cercle N.-D. de Lourdes, No 104. — Aux familles J. F. Forgues, Elzéar Corriveau et Adjuditor Mercier, à l'occasion de la mort de ces derniers.

Cl. Champlain, No 108. — A. M. Honoré Vézina, à l'occasion de la mort de son épouse.

Cercle de Lorimier, No 112. — A M. J. B. Ste-Marie, à l'occasion de la mort de sa mère; A. M. Ovila Charbonneau, à l'occasion de la mort de son épouse; A. M. Louis Marsolais, Stanislas Contant et Emile Guyon, à l'occasion de la mort de leur enfant.

Cercle Chénier, No 148. — A Alphonse Lebrun, à l'occasion de la mort de son père.

Cercle Ste-Flavie, No 280. — A M. J. E. LaVoie, à l'occasion de la mort de son épouse.

**DECOUVERTES FAITES PAR DES FRANÇAIS OU DES CANADIENS-FRANCAIS DANS L'AMERIQUE DU NORD**

Lieux.	Découvreurs.	Années.
Canada	— Jacques-Cartier . . . . .	1534
Hochelaga	— Jacques-Cartier . . . . .	1535
Hochelaga	— Jacques-Cartier . . . . .	1555
Rivière Richelieu	— Champlain . . . . .	1609
Lac Champlain	— Champlain . . . . .	1609
Rivière Ottawa	— Champlain . . . . .	1613
Lac Huron	— Champlain . . . . .	1615
Lac Nipissing	— Champlain . . . . .	1615
Lac Michigan	— Jean Nicolet . . . . .	1634
Lac Érié	— PP. Chaumont et Bréboeuf . . . . .	1640
Rivière Chaudière	— P. Druillettes . . . . .	1646
Rivière Kennebec	— P. Druillettes . . . . .	1646
Lac St-Jean	— P. Dequen . . . . .	1647
Lac Supérieur	— Marchands français . . . . .	1659
Les Illinois et le Wisconsin	— PP. Dablon et Allouez . . . . .	1670
Baie d'Hudson	— P. Albanel . . . . .	1672
Chutes Niagara	— P. Hennepin . . . . .	1678
Le Mississippi jusqu'à l'Arkansas	— P. Marquette et Louis Jolliet . . . . .	1673
Mississippi jusqu'à l'embouchure	— La Salle . . . . .	1682
Le Minnesota	— D. G. Du Luth . . . . .	1686
Montagnes Rocheuses	— Sieur de la Vérandrye . . . . .	1743

N'achetez jamais ce qui vous est inutile sous prétexte que c'est bon marché.

\* \* \*

La vanité et l'orgueil nous coûte plus que la faim, la soif et le froid.

\* \* \*

La possession d'un bien présent vaut mieux que l'espérance de deux biens incertains.

## L'ECONOMIE

C'est une vertu très austère que l'économie, et surtout une vertu passablement décriée. Si bien que l'on se trouve de la pratiquer dans la vie journalière, on ne la regarde pas moins de travers avec le mépris qu'une très grande dame entichée de sa race affecterait à l'égard d'une toute petite bourgeoise. La fiction est même intervenue pour peindre sous les traits les plus noirs la bestiole qui la personnifie. N'est-ce pas vrai que les fourmis jouissent d'une réputation déplorable? Ce sont, n'en doutez point, les méchantes langues qui leur ont fait un si piètre renom. Sans doute les évaporées qui allaient l'escarcelle vide et les traits tirés, ourlées de voir le bien-être chez les prévoyantes, ont crié à la parcimonie. Ainsi s'est créée la légende qui vent que les sages aient à l'égard des étourdies le cœur dur et la digestion féroce...

Rien, à la vérité ne me paraît moins démontré. Il faut peut-être quelque hardiesse pour entreprendre certaines réhabilitations. Sans doute, la tâche est ardue. Rien n'est pénible comme de se restreindre, et il faut quelque héroïsme pour savoir s'imposer le diminutif d'une privation. C'est même une chose presque douloureuse que de se raidir contre ses désirs. La jeunesse naturellement intransigeante a vite fait de crier à la ladrerie et chacun d'en vouloir mal de mort au moraliste austère qui tâche de vous recouiller avec une vertu aussi négative.

Et pourtant, convenons-en: Sont-ce les plus dépensières, celles qui ne savent rien se refuser, qui sont forcément les plus généreuses? Quand le gaspillage a vidé la bourse, comment faire la part de ceux qui manquent de tout. Il faut une épargne pour avoir sous la main à l'instant propice le secours que réclame une infortune immédiate, l'assistance due à des détreffés qui ne sauraient attendre.

Je sais qu'une grande fortune impose en quelque sorte le devoir de l'utiliser, mais les gens trop riches sont rares, et avouons entre nous que nous ne rencontrons pas très souvent ces privilégiés qui ne savent que faire de leur argent. Au contraire il nous est donné d'observer tous les jours autour de nous que la prodigalité entraîne des gênes passagères, moments pénibles où les humeurs s'aigrissent et où souvent on paye cher les frivoles jouissances auxquelles on avait bénévolement tout sacrifié.

Il est d'ailleurs toute une classe, de beaucoup la plus nombreuse, pour laquelle l'économie est une loi, et l'on peut d'autant plus l'avouer sans fausse honte que le gaspillage n'est qu'une part faite à la vanité, le besoin de sacrifier à la glorieuse beaucoup plus que le désir d'un légitime bien-être.

C'est au contraire par l'économie que la famille connaîtra ce bien-être, que sera constituée l'épargne sur laquelle repose sa sécurité. Car si je plaide une cause, c'est celle de l'économie bien entendue, la science que la mère enseigne à sa fille en prêchant d'exemple.

L'économie ne fait point déroger. Il y faut une intelligence pénétrante, un jugement sûr et même quelque ingéniosité. C'est le bon sens, une juste idée des besoins de la vie qui doit nous guider dans la pratique, nous indiquer les réformes à tenter. Sur tel chapitre nous se-

rons mal venues de rien retrancher, sur tel autre des modifications s'imposent.

C'est à la maîtresse de maison qu'incombe cette tâche, et il faut du tact et du discernement. Certes, la fonction n'est pas une sinécure, mais aussi quel sujet de s'enorgueillir lors que le succès est au bout. N'est-ce pas grâce à cette gestion que l'on connaîtra les sécurités du lendemain? N'allez pas croire que, par principe, l'économie dépouille l'existence de ses charmes. Au contraire, et si paradoxal que cela paraisse, c'est grâce à elle que dans bien des milieux on pourra apprécier de temps à autre les douceurs du superflu.

C'est ici, d'ailleurs, qu'elle se double d'ingéniosité. Savoir faire quelque chose de rien, appliquer son adresse à ces mille travaux de femmes qui rendent coquet l'intérieur le plus modeste, donner carrière à ses goûts artistiques pour parer son chez-soi, imaginer, créer, transformer, n'est-ce pas là un joli rêve et la plus légitime des ambitions?

L'économie n'empêchera donc pas la femme d'être un peu coquette, elle lui permettra simplement d'être en même temps secourable, car on pourrait dire de cette science doublée d'une vertu, que c'est non seulement la sécurité du foyer, mais encore le respect de la part du pauvre.

## L'ARBRE A GOMME

Par sa forme élégante et son gracieux feuillage, l'arbre précieuse qui produit la gomme arabique, si recherchée dans le commerce, ressemble à l'acacia; il est moins grand, mais il conserve toute l'année sa charmante verdure.

La jolie fleur du gommier, en forme de clochette légère, renferme un pistil entouré de filets et un ovaire contenant la semence. Vert en naissant, le fruit qui succède à cette fleur prend, à mesure que la maturité s'avance, une belle teinte de feuille morte.

La récolte de la gomme se fait deux fois par an. Les fruits savoureux et nouvellement cueillis s'ouvrent en deux comme l'abricot, et la partie intérieure, tendre, juteuse, a le goût délicieux de l'abricot lui-même.

Les Arabes et les nègres du Sénégal s'en nourrissent avec volupté. La gomme arabique est peut-être le plus sain des fruits; il ne s'en trouve pas de plus doux, de plus pectoral, de plus rafraîchissant.

C'est un aliment, un remède, une friandise.

L'arbre à gomme mérite d'être classé au premier rang des arbres-pharmaciens; c'est un droguiste émérite qui s'est fait une spécialité des affections de poitrine, et le vieil Esculape pourrait dire les toux, les rhumes, les bronchites et les catarrhes que cet enfant des tropiques est venu soulager sous nos ciels brumeux et phtisiques qu'éclaire un pâle soleil. Le gommier est un arbre qui a des diplômes à toutes ses branches et dont la clientèle embrasse le monde.

Il va sans dire que la poésie arabe a greffé ses légendes sur l'écorce de ce végétal bienfaisant: on raconte ainsi que la belle Maïra, fille du sultan Taïko, se mourait à le fleur de l'âge.

Une toux cruelle, incessante, implacable, déchirait sa poitrine et remplissait de larmes ses

grands yeux noirs aussi doux que des yeux d'algazelle.

Les bananes les plus fraîches et les mieux dorées, les figues les plus exquises, les dattes les plus sucrées ne pouvaient parvenir à calmer ses souffrances. Maïra se mourait.

Un jour, elle s'endort à l'ombre des palmiers de ses jardins, et tandis que ses compagnes veillent sur son sommeil avec un zèle douloureux, la belle enfant toussait, les paupières closes et les joues pâles, de cette toux sèche et brève qui résonne comme un arrêt de mort.

Cette toux cruelle, Dieu l'entendit et il eut pitié de la jeune malade. A son réveil, Maïra aperçut à ses pieds un arbre charmant qui venait de pousser tout à coup, chargé de feuilles et de fruits, pendant qu'elle reposait.

C'était l'arbre à gomme. La jeune fille goûta à ses fruits succulents et la gomme arabique la guérit.

J'incline à croire que l'état de Maïra n'était pas désespéré et je confesse que ce n'est point à un livre de médecine que j'emprunte la légende arabe.

Dans le voisinage de l'arbre à gomme, qui, avec la civilisation, a poussé ses racines dans toutes les pharmacies du monde, croît une plante célèbre aussi, mais d'une vertu bien différente. C'est le **bengh** des Arabes qui, dans ces contrées, remplace le fatal opium.

A entendre les peuplades du Sénégal, cette plante ne donne pas seulement l'ivresse, mais de douces rêveries, de charmantes illusions, des songes d'or où l'imagination, bercée par d'ineffables fantaisies, de merveilleux caprices, entre tout doucement en possession fuyante et chimérique de biens inconnus et de joies incomparables.

Ce bengh est une espèce de jusquiame. Les indigènes en forment de petites boules de la grosseur d'une noisette, et l'une de ces boules suffit pour entraîner leur esprit, enivré d'idéal, dans les régions imaginaires et vaporeuses d'un ciel de délices et de mystères.

Une de ces boulettes détache l'imagination de cette terre de soucis et de larmes, de misères et de déceptions, pour l'enlever miraculeusement dans une sphère bénie de visions célestes et de sensations radieuses!

Eh bien, non! ce n'est point par la fugitive ivresse d'un fruit empoisonné que le bonheur, ici-bas, s'acquiert. La nature s'y oppose et Dieu ne le veut pas. C'est par la souffrance et le travail, la patience et la résignation, par le bien, par la conscience, par la prière.

Et ce n'est pas impunément qu'on tenterait, par de misérables artifices de se dérober, même quelques heures, aux lois suprêmes et divines, qui régissent les âmes et courbent tous les fronts.

Avec le bengh maudit, c'est, après le rêve, le cauchemar; après la rapide illusion d'un bonheur chimérique, l'implacable réalité de douleurs atroces et de tourments affreux. En agissant avec une puissance extraordinaire sur les organes surexcités, le bengh les affaiblit, les use, les détruit et produit des accidents terribles qui, presque toujours aboutissent à la mort.

L'arbre à gomme et le bengh fatal; l'arbre du bien à côté de l'arbre du mal; la mort à côté de la vie!

FULBERT-DUMONTEIL.

LE PROGRES DU CANADA

Sir Wilfrid Laurier a prétendu que le dix-neuvième siècle avait été celui des Etats-Unis et que le vingtième serait celui du Canada.

Beaucoup d'étrangers, à l'époque où l'illustre homme d'Etat faisait cette prophétie, la prirent "cum grano salis", et n'y ajoutèrent pas grande foi. On était bien d'opinion alors que nous passions par une période de transformation extraordinaire, mais on n'en envisageait pas encore toute l'étendue.

Aujourd'hui il est évident que les calculs que l'on se plaisait à faire sur l'avenir étaient de beaucoup en dessous de la réalité. En effet, d'année en année, nous assistons à un spectacle vraiment merveilleux, et le développement atteint une poussée à laquelle on aurait été, il y a dix ans, loin de s'attendre.

Celui qui aurait prédit ce qui maintenant est réalisé eût été traité d'extravagant. Il est devenue indiscutable que le vingtième siècle nous appartient. Il marquera pour le Canada une ère de développement incomparable dans l'histoire des peuples, si ce n'est peut-être aux Etats-Unis, durant la dernière moitié du dix-neuvième siècle.

Ce progrès se fait sentir de tous côtés, mais plus profondément à Montréal, la métropole commerciale du Canada.

De quelque côté que nous tournions la tête, au nord, au sud, à l'est, à l'ouest. la zone limitrophe de la ville s'est déplacée d'une façon vraiment étonnante, prodigieuse. Montréal s'étend actuellement de la Pointe-aux-Trembles à Lachine, sur une distance de près de vingt-cinq milles dans sa longueur; elle est reliée du bord du fleuve à la rivière des Prairies sur un parcours de près de 12 milles.

Ces dimensions représentent beaucoup plus que le total de la surface de Paris et de sa banlieue. En d'autres termes, les jalons posés dès maintenant font prévoir pour un avenir rapproché une population de deux millions d'habitants à la métropole canadienne.

Les personnes versées dans l'étude des questions immobilières affirment que dès 1920, peut-être avant, Montréal aura atteint le million; que vingt ans plus tard ce million sera doublé. Du pas où nous marchons, il est difficile de douter que ce soit là le cas.

Tout ce qui se passe est la conséquence inévitable des événements et de la position incomparable de Montréal dans le Dominion. Rien ne saurait empêcher d'ici à de longues années cet accroissement phénoménal, qui n'aura d'égal que celui de certains centres de l'Ouest qui se développeront également sous la poussée intense de l'immigration.

Montréal est le terminus de la navigation océanique; son port est admirablement outillé; les lignes de chemin de fer s'y rencontrent et les trois grands réseaux qui sillonnent le pays tout entier ont fait de la métropole leur centre d'opération. Le percement du canal de la baie Georgienne, avec Montréal comme débouché à la mer, ne manquera pas d'amener chez nous un trafic considérable; enfin le développement industriel et commercial provoquera un énorme accroissement dans toutes les parties de la ville.

Revue du Canada.

ACCUSES DE RECEPTION

St-Sévérin de Proulxville, le 21 oct. 1911. A L'Alliance Nationale,

Messieurs, Permettez-moi de vous remercier au nom de madame T. Bordeleau, pour le zèle que vous avez montré en réglant aussi promptement sa réclamation de mille dollars dus pour le certificat no 37426 de Herménégilde Bordeleau, son fils, décédé après un mois et demi de sociétariat. Votre soin à payer quatre jours de bénéfices en maladie, à rembourser un mois de contribution, soit une somme de \$5.09, a été remarqué, et je suis heureux de vous féliciter de votre exactitude et de votre esprit de justice en cette circonstance.

Votre dévoué,

EUGENE BORDELEAU.

Montréal, 22 novembre 1911.

Monsieur le secrétaire de

L'Alliance Nationale,

Monsieur,

Au lendemain d'une disparition douloureuse et au moment où elles entrent dans un plein deuil, les familles Legault et Migneron tiennent à exprimer leur entière reconnaissance et leurs sincères remerciements à l'Alliance Nationale, pour sa sympathie et pour la façon délicate avec laquelle elle a rempli les formalités d'usage à l'égard de la volonté du cher défunt, l'un de ses membres dévoués. Elles remercient en particulier M. J. Aimé Mignault, pour son généreux et confraternel apport dans le règlement de ces formalités. En vous priant, M. le secrétaire, de croire à l'expression de mes sentiments distingués, je demeure,

J. E. MIGNERON.

Il y a des pardons qui ravalent celui qui pardonne au-dessous de celui à qui il pardonne.

CONSEIL GENERAL  
Etat Financier  
AU 30 OCTOBRE, 1911.

CAISSE DE DOTATION  
Recettes

Contributions, \$20,330.37. — Intérêts, \$662.44	\$ 20,992.81
Balance 30 septembre 1911	1,224,140.00
	\$1,245,132.81

Déboursés

Bénéficiaires de membres décédés	\$ 15,000.00
Invalides, \$... — Pension 70 ans, \$600.00	600.00
Cse. G. n., (5 p. c.), \$1016.52 — Divers, \$285.94	1,302.46
Balance 31 octobre 1911	1,228,230.42
	\$1,245,132.81

CAISSE CENTRALE DES MALADES  
Recettes

Contributions, \$2152.01. — Intérêts, etc., \$176.35	\$ 2,328.36
Balance 30 septembre 1911	41,379.23
	\$ 43,707.62

Déboursés

Indemnités, \$1576.34 — Remboursement, \$0.35	\$ 1,576.69
Divers, \$151.50 — Cse. Gén., (5 p. c.), \$107.60	259.10
Balance 31 octobre 1911	41,871.86
	\$ 43,707.62

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLÉS  
Recettes

Dépôts, \$428.62. — Intérêts, \$56.00	\$ 484.62
Balance 30 septembre 1911	119,876.26
	\$ 120,360.88

Déboursés

Cerclés	\$ 2,711.46
Balance 31 octobre 1911	117,649.42
	\$ 120,360.88

CAISSE GENERALE  
Recettes

Cse. Dot. & Mid., (5 p. c.)	\$ 1,124.31
Rétrib., \$2,211.10. — Drt. & Hon., \$171.50	2,382.60
Revue, \$... — Fournt., \$135.14	135.14
Assce. Off., \$4.90 — Divers, \$193.60	198.50
Balance au 30 septembre 1911	\$ 3,840.39
	\$ 5,133.78

Déboursés

Poste, etc., \$171.81. — Papeterie, etc., \$173.50	\$ 345.31
Lumière, \$6.83. — Salaires, Empl. Bureau, \$588.73	595.56
Divers, (Bur.), \$55.49 — Off. Gén. Rém., \$291.66	347.15
Fournitures, \$132.25 — Revue, \$16.75	148.30
Organisation, \$540.03 — Propagande, \$1,567.84	2,107.57
Inspection, \$623.42 — Enquêtes, \$106.86	730.28
Remboursement \$107.50 — Divers \$41.52	149.02
Mobilier, \$... — Session C. G., \$144.00	144.00
Balance au 31 octobre 1911	\$ 4,567.49
	\$ 5,133.78

RESUME

Caisse de Dotation, surplus	\$1,228,230.42
Caisse des Malades	41,871.86
Caisse d'Epargne	117,649.42
Caisse Générale	566.27
Surplus de Remises	380.15
	\$1,388,698.12

PLACEMENTS DES FONDS

Fabriques	\$ 105,815.77
Municipalités scolaires	57,172.15
Municipalités	35,720.00
Prêts hypothécaires	1,076,609.00
Dépôt Gouvernement N. B.	10,000.00
Banques Hochelega, Provinciale, Nationale, Epargne et Eastern Townships	41,361.13
Immeubles	62,020.07
	\$1,388,698.12

Attesté à Montréal, 31 octobre 1911.  
ALF. ST-CYR, Trés.-Gén.  
Certifié correct,  
O. BOURDON,  
J.-A. MIGNAULT, Auditeurs.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			Cercle ou B. P.	Date	Part. C.	DÉCÈS			Médecin Examineur
		A.B.						date	h	Cause	
1227	Fleurio Deslières	18	St Bruno No 223	17-2-05	1000	25-7-11	24	Accident		J. L. Leprohon	
1228	Moise Héroux	30	Ste-Geneviève de B.125	20-6-00	1000	14-8-11	40	Gastro entérite		J. E. Colin	
1229	A. H. Comeau	45	B. P. Acadie No 184	1-9-06	500	25 8-11	52	Péritonite aigue		A. Gallant	
1230	A. G. H. Béique	31	St-Luc No 90	10-10-95	2000	25-8-11	46	Bright		W. Chalmers	
1231	F. X. Paquette	35	Laurier No 300	5-11-07	1000	4-9-11	39	Rhumatisme		J. P. Dorval	
1232	Alfred Ferrault	26	Richelieu No 102	27-6-05	500	12-9-11	41	Fievre typhoïde		E. Peltier	
1233	J. Bte Robitaille	39	Orszazie No 171	30-6-02	1000	14-9-11	36	Accident		L. E. Lacourcière	
1234	Emile Bordeleau	21	St-Sévérin No 330	4-8-11	1000	17-9-11	21	Accident		Eug. Giguère	
1235	J. A. Bernier	19	B. P. Chaudière No 103	2-8-09	500	23-9-11	25	Rhodocardite		J. H. Garceau	
1236	Jos. Lachapelle	18	St-La Terrebonne No 26	8-6-04	1000	23-9-11	48	Entérite aigue		J. H. Lafontaine	
1237	Jos. St-Pierre	51	Hochelega No 29	23-4-02	1000	25-9-11	48	Entérite aigue		J. H. Garceau	
1238	André Verdun	19	N.D.de Lourdes No104	26-6-95	1000	30-9-11	32	Fievre typhoïde		J. A. Marcotte	
1239	J. H. Fergues	31	Mont Royal No 2	26-2-94	2000	29-11-11	49	Insuffisance cardiaque		J. U. Lalonde	
1240	Jos. St-Maurice	28	N. D. Granby No 116	6-6-02	500	30-9-11	34	Cirrhose du foie		Aug. Mathien	
1241	Isaïe Landreville	34	St Jacques No 13	26-12-09	1000	3-10-11	43	Abcès des pommons		P. F. Casgrain	
1242	C. C. T. Mignault	31	Royal No 367	17-12-02	1000	3-10-11	43	Syncope cardiaque		J. B. Prince	
1243	Jean Delorme	49	Royal No 367	1-2-11	500	7-10-11	50				



L'ALLIANCE NATIONALE

Droits d'entrée pour devenir membre de "L'Alliance Nationale"

Pour certificats de participation de \$ 500	\$ 5.00
" " " " " " " " " " " "	1.00
" " " " " " " " " " " "	2.00
" " " " " " " " " " " "	3.00
Droit d'inscription à la Caisse des Malades	5.00
Honoraire d'examen médical	2.00

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

AGE à l'admission	\$ 500.00				\$ 1000.00				\$ 2000.00				\$ 3000.00			
	Ans	\$	¢	¢	Ans	\$	¢	¢	Ans	\$	¢	¢	Ans	\$	¢	¢
16	0.65	1.10	2.20	3.30	36	1.00	1.95	3.90	5.95							
17	.55	1.10	2.20	3.30	37	1.05	2.05	4.10	6.15							
18	.55	1.10	2.20	3.30	38	1.10	2.15	4.30	6.45							
19	.55	1.10	2.20	3.30	39	1.15	2.25	4.50	6.75							
20	.55	1.10	2.20	3.30	40	1.20	2.35	4.70	7.05							
21	.55	1.15	2.30	3.45	41	1.25	2.45	4.90	7.35							
22	.60	1.20	2.40	3.60	42	1.30	2.55	5.10	7.65							
23	.60	1.25	2.50	3.75	43	1.35	2.65	5.30	7.95							
24	.60	1.25	2.50	3.75	44	1.40	2.75	5.50	8.25							
25	.65	1.30	2.60	3.90	45	1.50	2.90	5.80	8.65							
26	.65	1.35	2.70	4.05	46	1.60	3.00	6.00	9.00							
27	.65	1.35	2.70	4.05	47	1.70	3.10	6.20	9.30							
28	.70	1.40	2.80	4.20	48	1.80	3.20	6.40	9.60							
29	.70	1.45	2.90	4.35	49	1.90	3.30	6.60	9.90							
30	.75	1.50	3.00	4.50	50	2.00	3.40	6.80	10.20							
31	.75	1.55	3.10	4.65	51	2.10	3.50	7.00	10.50							
32	.80	1.60	3.20	4.80	52	2.20	3.60	7.20	10.80							
33	.80	1.65	3.30	4.95	53	2.30	3.70	7.40	11.10							
34	.85	1.70	3.40	5.10	54	2.40	3.80	7.60	11.40							
35	.90	1.80	3.60	5.40	55	2.50	3.90	7.80	11.70							
36	.95	1.90	3.80	5.70	56	2.60	4.00	8.00	12.00							

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

AGE à l'admission	\$ 500.00				\$ 1000.00				\$ 2000.00				\$ 3000.00			
	Ans	\$	¢	¢	Ans	\$	¢	¢	Ans	\$	¢	¢	Ans	\$	¢	¢
16	0.45	0.90	1.80	2.75	36	1.60	3.20	6.40	9.60							
17	.45	0.90	1.80	2.75	37	1.65	3.30	6.60	9.90							
18	.45	0.90	1.80	2.75	38	1.70	3.40	6.80	10.20							
19	.45	0.90	1.80	2.75	39	1.75	3.50	7.00	10.50							
20	.45	0.90	1.80	2.75	40	1.80	3.60	7.20	10.80							
21	.50	1.00	2.00	3.00	41	1.85	3.70	7.40	11.10							
22	.50	1.00	2.00	3.00	42	1.90	3.80	7.60	11.40							
23	.50	1.05	2.10	3.15	43	1.95	3.90	7.80	11.70							
24	.55	1.10	2.20	3.30	44	2.00	4.00	8.00	12.00							
25	.55	1.10	2.20	3.30	45	2.05	4.10	8.20	12.30							
26	.55	1.15	2.30	3.45	46	2.10	4.20	8.40	12.60							
27	.55	1.15	2.30	3.45	47	2.15	4.30	8.60	12.90							
28	.60	1.20	2.40	3.60	48	2.20	4.40	8.80	13.20							
29	.60	1.25	2.50	3.75	49	2.25	4.50	9.00	13.50							
30	.65	1.30	2.60	3.90	50	2.30	4.60	9.20	13.80							
31	.65	1.35	2.70	4.05	51	2.35	4.70	9.40	14.10							
32	.70	1.40	2.80	4.20	52	2.40	4.80	9.60	14.40							
33	.70	1.45	2.90	4.35	53	2.45	4.90	9.80	14.70							
34	.75	1.50	3.00	4.50	54	2.50	5.00	10.00	15.00							
35	.75	1.55	3.10	4.65	55	2.55	5.10	10.20	15.30							

MALADIE Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux	Age	Taux
Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts	Ans	Cts
16	35	27	40	38	47	47	62
17	35	28	40	39	48	48	66
18	35	29	41	40	49	49	70
19	35	30	41	41	50	50	74
20	36	31	42	42	51	51	78
21	37	32	42	43	52	52	82
22	37	33	43	44	53	53	86
23	38	34	43	45	54	54	90
24	38	35	44	46	55	55	94
25	39	36	45	47	56	56	98
26	39	37	46	48	57	57	100

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général .10c par membre par mois pour rétribution.

**Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin**  
AVOCATS  
30, RUE SAINT-JACQUES  
Imp "La Patrie"

**L'ALLIANCE NATIONALE**  
PUBLIÉE PAR  
LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
"L'ALLIANCE NATIONALE"  
A MONTREAL  
57, Avenue Viger B. P. Boite 37  
Téléphone Bell : Est, 3017-3018

**OFFICIERS GENERAUX**  
S. G. Mgr P. Bruchési, Président Honoraire  
M. le Chanoine G. Gauthier, Aumônier

**BUREAU EXECUTIF**  
Ls-Arsène Lavallée C.R., Président Général  
Jos. Contant, pharmacien, Ancien Prés. Général  
F.-C. Laberge, arp. géomètre et ing. civil,  
ter V.-Prés. Gén.  
Eng. H. Godin, avocat, 2ème V.-Prés. Gén.  
Georges Monet, comptable, Secrétaire Général  
A. St-Cyr, courtier d'ass., Trésorier Général  
Théo. Cypriot M.D., Médecin en Chef  
S. Beaudin, C.R., Aviseur Légal  
Ernest Brossard, gérant de banque, Directeur  
L.-O. Dauray, N.P., Directeur  
Frs Fautoux, avocat, Directeur  
P.-H. Bédard, M.D., Directeur  
J.-A. Lapierre, M.D., Directeur

**Département d'Organisation et d'Inspection**  
Chs Duquette, Inspecteur en Chef  
Cam. Manseau, Inspecteur  
G.-H. Vaillancourt, Organisateur

**PLACEMENTS**  
A. ST-CYR, Trésorier Général  
Heures de Bureau : 11h A.M. à 12h P.M.  
Percepteur (Art. 182)  
M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER  
MONTREAL

**L'Alliance Nationale**  
Capital de Réserve  
Dans sa caisse de dotation (assurance de vie, 30 Oct 1911) \$ 1,228,230.42  
Dans ses caisses locales des malades, au ler Janvier 1910 231,525.15  
Dans sa caisse centrale des malades 30 Oct 1911 41,877.86  
Total 1,501,633.43

Après 18 ans d'opération  
Effectif 23,173 membres en règle au ler Dec 1911.  
Nombre de cercles en règle au ler Dec 1911 331  
Nombre de bureaux de perception n'égale au ler Dec. 1911 97

**FONDEE EN 1900**  
**Banque Provinciale DU CANADA**  
7 et 9 Place d'Armes, Montréal.  
Président : M. H. Laporte.  
Gérant Général : M. Tancrede Bienvenu

Capital Autorisé, \$2,000,000.00  
Capital Payé, 1,000,000.00  
Réserve et Surplus, 438,674.43

Département d'Épargne ordinaire @ 3%  
44 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

**L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.**

**Banque d'Hochelega**  
MONTREAL  
Capital autorisé : \$ 4,000,000  
Capital payé : \$ 2,500,000  
Fonds de réserve et surplus \$ 2,500,000  
Total de l'actif au-delà de \$26,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie d'intérêt DEUX FOIS par année

- No 224-Cl. IMMACULEE CONCEPTION. Cookshire. Art. Laprize, S.A.; M. L. Rousseau, T. Réun. 3e dim. 7.30 p.m., école catholique, village.
- No 231-Cl. LA VIOLETTE. Capetlon. Cléop. Carbonneau, S.A. et T. Albert Mines. Réun. 1er dim. 1h. p.m., à la sacristie.
- No 233-Cl. d'YOUVILLE, Sherbrooke. H. N. Brien, Prés. 36 King; Alb. C. Demers, S.A. et T. 13c Gillespie. Réun. 2e dim. 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 77 King.
- No 235-Cl. ROBERVAL, Asbestos. J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Esivert, T. Réun. 3e dim. 4h. p.m., salle Bruneau.
- No 236-Cl. de BEAUJEU, Wotton. Elz. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim., à 12.30h. p.m., salle publique du village.
- No 240-Cl. ROUSSIN, Pointe-aux-Trembles. Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim., Th. p.m., chez M. O. Gervais.
- No 244-Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills. W. Beauré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., sous-bassement de la sacristie.
- No 245-Cl. ST-THOMAS, Compton. Frs Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim. 7.30h., chez M. Frs Audet.
- No 247-Cl. STE-EULALIE, Rvd. Phil. Ducharme. Chapelain; A. Gaudet, Prés.; P. de Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3e sam., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.
- No 251-Cl. de LA PELTIE, Rte. Rockland, Co. Stanstead. F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.
- No 261-Cl. ST-VENANT, Paquetville, Co. Compton. L. G. Garon, S.A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.
- No 263-Cl. MATHIAS, A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 265-Cl. RIVIERE-à-PIERRE, Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim., 11-2h. p.m., salle publique du Cottail.
- No 267-Cl. ROYAL, Montréal. I. P. Marcotte, S. A., 1002 Sanguinet; Alex. Drouin, T. 37 Ave Laurier E. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., 17 av. Laurier E.
- No 277-Cl. POINTE-CLAIRE, P. Lévesque, S.A. et T. Réun. 4e mer., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.
- No 279-Cl. BOSSUET, Knowlton, Co. Brome. L. A. Gingras, S.A.; L. L. Ledoux, T. Réun. dern. dim., après grand-messe, à la sacristie.
- No 284-Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi. Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.
- No 295-Cl. STE-AGATHE, Co. de Terrebonne. Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim., 8h., salle Forget.
- No 302-Cl. OKA Adolphe Chéné, S.A.; J. W. Outmet, T. et Md.-E. Réun. 3e dim. 3.30h. p.m., à l'école.
- No 309-Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iverville. Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle de la Fabrique.
- No 311-Cl. VILLERAY, Montréal. Pierre Beaugre, S.A., 2611 Labelle; Jos. E. Roy, T. 2473 Labelle. Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3183 St-Hubert.
- No 316-Cl. COULONGE, Roxton Pond. Félix Larose, S.A.; Jos. Fournier, T. Réun. 2e dim., après la messe, chez M. P. Larose.
- No 318-Cl. BRASSARD, Dalhousie, N.B. A. J. LeBlanc, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim., à 4h. p.m., à la salle de l'église.
- No 320-Cl. DUQUETTE, Montréal. Hector Charette, S.A., 6299 Mentana; R. Millette, T. 635 Berri. Réun. 1er merc., 8h. p.m., à la salle St-Edouard, 255 Laeuchetière E.
- No 321-Cl. d'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska, N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eusèbe Lajoie, T. Réun. 3e dim. 1.30h. p.m., salle Edr. Ouellet.
- No 323-Cl. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B. Ach. J. Bastille, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M. Syl. Maris.
- No 325-Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Vercheres. Clovis O. Senecal, S.A. et T. Réun. 1er dim., 4h. p.m., salle publique.
- No 327-Cl. ST-ARSENÉ, Montréal. R. Tollicœur, S.A., 2505 St-Hubert; Jos. Beuveys, T. 1995 Dufferin. Réun. 2e, 4e merc., 8h. coin Beuveys et Bélanger.
- No 328-Cl. d'AIGUILLON, Outremont. L. P. Lasnier, S.A. et T. 1097 Van Horne. Réun. dern. merc., 8h., à l'école Ste-Madeleine, rue Bloomfield.
- No 329-Cl. PONTIAC, Ville Marie. J. A. Dion, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8.30h. p.m.
- No 330-Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Original. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 7.30h., chez M. E. Charette.
- No 333-Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal. L. Millette S.A., 438, 6e av., Rosemont; Art. Lamarche, T. 1778 Iverville. Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., sous-bassement église Ste-Philomène de Rosemont.
- No 334-Cl. DORION, Broughton Rd. Alph. Casgrain, S.A.; J. E. Cléche, Md.-E. et T. Réun. 3e merc., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.
- No 338-Cl. de LA TUQUE, Co. Champlain. Hild. Cantin, S.A.; J. W. Chiasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m. à la salle municipale.
- No 340-Cl. GUIGUES, Henri Coté S.A.; Jos. Ed. Piché, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Nunzio.
- No 342-Cl. N.-D. DE GRACE, Montréal. Osc. Genest, S.A., 125 St-Cécile; J. Le Prud'homme, T. 352 av Décarie. Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 588 av Décarie.
- No 343-Cl. LAVALLÉE, Montréal. R. Lefrançois, A. A., 628c, Gifford; J. N. Garceau, T. 336 Labelle. Réun. 2e et 4e mar., 8 h. p.m., salt-st-tasia.
- No 344-Cl. LA VERNIERE, Ste-Agathe, Man. Ad. Bonin, S.A. et Md.-E. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.
- No 347-Cl. ST-ROCH, St-Amand de la Pérade. Emile Langlois, S.A.; J. A. Fréchet, T. Réun. 3e dim., 11.30h. a.m., salle St-Joseph.
- No 351-Cl. MORINVILLE, Alberta. J. A. Nantel, S. A.; J. Art. Lorrain, T. Réun. 3e ven., 8 h. p.m., à la salle publique.
- No 355-Cl. ST ALBERT, Alberta. Marc. St Jean, S.A.; Jos. Outmet, T. Réun. 2e jeu., 8 h. p.m., à l'Hôtel de Ville.